



République française
Département des Alpes de Haute-Provence
Arrondissement de Castellane

COMMUNE DE LA MURE-ARGENS

Séance du lundi 11 avril 2022

Date de la convocation : 07 avril 2022

Membres en exercice :
9

L'an deux mille vingt-deux et le onze avril l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain DELSAUX,

Présents : 7

Présents : Andre-Luc BLANC, Nicolas BOETTI, Alain DELSAUX,
Isabelle FHAL, Marc MAGAUD, Frederic MISTRAL, Jean-Paul RE

Votants: 8

Représentés: Sylvain RICHARD

Vote pour : 8

Vote contre : 0

Excusés:

Abstention :

0

Absents: Sebastien BERNARD

Secrétaire de séance: Nicolas BOETTI

Objet: Designation des nouveaux membres de la CLECT suite à une démission - DE_2022_012

M. le Maire expose au Conseil que lors du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) ont adopté la délibération ayant pour objet les modalités de formation de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT).

Il est précisé dans cette délibération que la CLECT est composée d'un membre titulaire et d'un membre suppléant par commune.

Considérant la démission du membre titulaire dont la démission a été acceptée par monsieur le préfet par courrier reçu le 25 mars 2022, annule et remplace la délibération du 4 septembre 2020 (DE 2020-040)

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, désigne comme les nouveaux représentants de la commune au sein de la CLECT :

Membre titulaire : M. Alain DELSAUX



Membre suppléant : M. Nicolas BOETTI

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,*

Le Maire



Alain DELSAUX

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 11 avril 2022 et publication ou notification le 11 avril 2022

